

Commission pour la Libération de la Croissance Française

Atelier Compétitivité & Secteurs porteurs du 19 sept.

Résumé de la note

1. CREER (*innover grâce à l'enseignement supérieur et la recherche*)

➔ Proposition 1 / Associer enseignement supérieur et recherche

- **Lancer un « plan Marshall » des universités** : notre système devrait être davantage concentré, avec des établissements de taille mondiale. Par ailleurs, il faudrait accroître les crédits publics tout en les conditionnant à des critères précis de performance, en favorisant dans le même temps le financement privé.
- **Repenser les universités au service des étudiants** : les universités doivent être plus ouvertes, c'est-à-dire qu'elles doivent supprimer les limites d'âge, accueillir mieux et plus d'étudiants étrangers, renforcer l'égalité des chances. Aussi, l'objectif premier du cursus devrait être l'insertion professionnelle des étudiants.
- **Rendre notre recherche plus performante et attractive** : de manière générale, nous devons créer un système décentralisé et concurrentiel reposant sur les universités. D'autre part, il faudrait fusionner le statut des chercheurs avec celui des enseignants-chercheurs.

➔ Proposition 2 / Valoriser la recherche publique et privée

- **Palier les difficultés de financement** : développer un fond d'amorçage dédié au démarrage des nouvelles entreprises biotech, financé par l'Etat et le privé ; inciter l'industrie à financer les jeunes entreprises à travers divers avantages.
- **Etre plus sélectif** : les structures d'amorçage devraient être plus sélectives, les structures devraient être rémunérées à la performance.
- **Soutenir la recherche privée** : cela passe par un crédit d'impôt recherche adapté et stable, ainsi que par une amélioration du régime de propriété intellectuelle.

2. SIMPLIFIER (*optimiser l'environnement réglementaire et fiscal des PME et TPE*)

➔ Proposition 1 / Améliorer les possibilités de financement des PME

- **Faciliter l'accès des PME au crédit** : il faudrait sécuriser les banques prêteuses à travers un régime de recouvrement plus favorable, et faciliter le *rating* bancaire des TPE. Par ailleurs, l'Etat devrait focaliser ses dispositifs d'appui au crédit sur les PME prioritaires, et créer un guichet unique en rapprochant CCI et Chambres des métiers.
- **Développer l'investissement en fonds propres des PME** : soutenir le développement d'Alternext et de ses alliances avec ses équivalents étrangers ; favoriser des classes d'actifs homogènes en Europe ; alléger les conditions d'accès à la côte.
- **Faciliter l'investissement privé dans les PME** : diverses mesures pourraient être prises pour attirer l'épargne des particuliers. L'investissement des entreprises dans les PME pourrait également être favorisé, par exemple en leur permettant de faire des commandes de recherche auprès des PME et d'en

recupérer les brevets éventuels. Par ailleurs, il faudrait renforcer le levier des fonds publics dans le secteur du capital-investissement.

➔ **Proposition 2 / Simplifier les seuils actuels**

- Définir un seuil unique à 250 salariés.

➔ **Proposition 3 / Promouvoir un *Small Business Act* à la française**

- L'élaborer sur le modèle américain, mis en place sous Bill Clinton.

➔ **Proposition 4/ Raccourcir les délais de paiement**

- **Se fixer un objectif de moins de 30 jours pour les PME** : l'Etat doit montrer l'exemple dans ce domaine, et inciter les grands groupes à respecter cet objectif.

3. SECURISER (renforcer la sécurité juridique pour une meilleure compétitivité)

➔ **Proposition 1 / Instaurer une meilleure gouvernance**

- **Rendre le droit français plus lisible et plus stable** : la rédaction des textes de loi devrait être assurée par un service de légistes placé auprès du Premier ministre, afin d'assurer la cohérence d'ensemble des réformes (aujourd'hui, la rédaction est décentralisée au niveau des ministères) ; les directives devraient être transposées plus rapidement ; les études d'impact devraient être la norme, des consultations préalables sur internet pourraient avoir lieu, de 12 semaines par exemple comme c'est le cas au Royaume-Uni.
- **Rendre la procédure juridictionnelle plus sécurisante** : les délais de prescription doivent être uniformisés, le rescrit élargi aux tribunaux de commerce, aux conseils de prud'hommes, aux cours d'appel et à la Cour de Cassation. Aussi, il serait bon de recruter davantage de magistrats au tour extérieur.

➔ **Proposition 2 / Mettre l'administration au service du client**

- **Aider les PME sur le modèle britannique** : il faudrait créer pour les PME un « *small business service* » sur le modèle anglais. Celui-ci consiste en un redéploiement des agents de contrôle des impôts et de l'URSSAF, et par la mise à disposition aux PME d'agents de liaison chargés de les assister et de les conseiller dans toutes leurs démarches avec l'administration.
- **Continuer la dématérialisation des imprimés « Cerfa »** : il en résulterait des gains de temps importants pour les entreprises.
- **Remettre à plat l'ensemble des dispositions applicables aux entreprises** : c'est notamment ce qui a été fait au Royaume-Uni. En France, l'activité des entreprises est réglementée par 59 codes au total.